
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 octobre 2016 à 19 h 05
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Richard CELZI, conseiller du district de Tétéraultville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Jacques SAVARD, directeur d'arrondissement
Madame Myriame BEAUDOIN, directrice de la Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises
Madame Cathy DUROCHER, chef de division Culture, sports, loisirs et développement social
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, analyste de dossiers
Madame Diane MONGEAU, secrétaire recherchiste

ET

Monsieur Martin DEA, commandant du poste de quartier 48.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 88 citoyen(ne)s.

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 19.

CA16 27 0407

Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Période de questions des citoyens sur le dossier inscrit à l'ordre du jour.

Aucune question n'est posée.

CA16 27 0408

Présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Réal MÉNARD

appuyé par Karine BOIVIN ROY

De présenter, adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2017 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Un débat s'engage.

Il est proposé par Éric Alan CALDWELL

appuyé par Laurence LAVIGNE LALONDE

VOTE DEMANDÉ

Votent en faveur: Karine BOIVIN ROY, Richard CELZI

Votent contre: Éric Alan CALDWELL, Laurence LAVIGNE LALONDE

Le secrétaire d'arrondissement demande au maire s'il se prévaut de son droit de vote.

Monsieur Réal MÉNARD se prévaut de son droit de vote et vote en faveur la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

30.01 1160676002

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question des membres du conseil.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard, déclare la séance levée à 19 h 43.

70.02

Réal MÉNARD
maire d'arrondissement

Magella RIOUX
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2016.